

Le harcèlement puni quel qu'il soit

■ Pour l'Open VLD, la loi ne serait plus adaptée aux réalités actuelles en matière de harcèlement.

Les formes de harcèlement se complexifient et se diversifient. C'est l'amer constat que font les députées Open VLD Carina Van Cauter et Sabien Lahaye-Battheu. A l'initiative d'une proposition de loi, elles entendent moderniser le texte législatif actuel pour le conformer à ces nouvelles réalités révélées vendredi les journaux de Mediahuis.

Viser le cyberharcèlement

Si le harcèlement au travail est punissable depuis 2002, "le harcèlement se produit de plus en plus en dehors de l'environnement de travail", expliquent les députées. "Le législateur ne peut pas rester aveugle face à cette évolution." Les victimes, dans ces derniers cas, ne sont pas assez protégées juridiquement.

L'Open VLD souhaite donc que la loi puisse rendre punissable le cyberharcèlement. Les députées libérales souhaitent également que l'entourage d'une victime puisse porter plainte contre les harceleurs, et ce, également dans le cas où celle-ci se serait suicidée.

L'Open VLD propose des peines pouvant aller jusqu'à trois ans de prison et 6 000 euros d'amende pour les cas les plus graves et précise que cela ne concerne que

les adultes, et non les mineurs.

Ce combat n'est pas un combat récent pour l'Open VLD qui s'était frotté à l'opposition des socialistes en Flandre lors de la précédente législature. Cette fois, sur le plan des alliances, le CD&V et la N-VA reconnaissent vouloir avancer dans le dossier, même s'ils attendent plus de précisions. La proposition pourrait être discutée mercredi en commission Justice.

La Flandre inquiète

Plus largement, le quotidien "De Standaard" témoignait à travers une série d'articles de l'inquiétude d'une partie du monde associatif néerlandophone face au harcèlement.

Gie Deboutte, président de l'association Kïes Kleur Tegen Pesten expliquait que si aucun chiffre officiel n'existait, il estimait sur base d'enquêtes internationales que 34 500 jeunes flamands se diraient victimes d'intimidations chaque semaine. Un tel harcèlement "est une cicatrice qu'ils pourront porter toute leur vie", prévient-il.

C'est au sein des écoles que Gie Deboutte aimerait agir. "Les enseignants ne se rendent pas toujours compte de l'importance de l'impact lié aux harcèlements et aux intimidations."

En partenariat avec de nombreuses universités, il compte mettre en place un centre de recherches. "Il est possible de faire des recherches sur ce sujet", explique-t-il, afin de mettre en place une politique cohérente et efficace.

BdO (avec Belga)

Il est estimé sur base d'enquêtes internationales que 34 500 jeunes flamands se disent victimes chaque semaine de harcèlement.